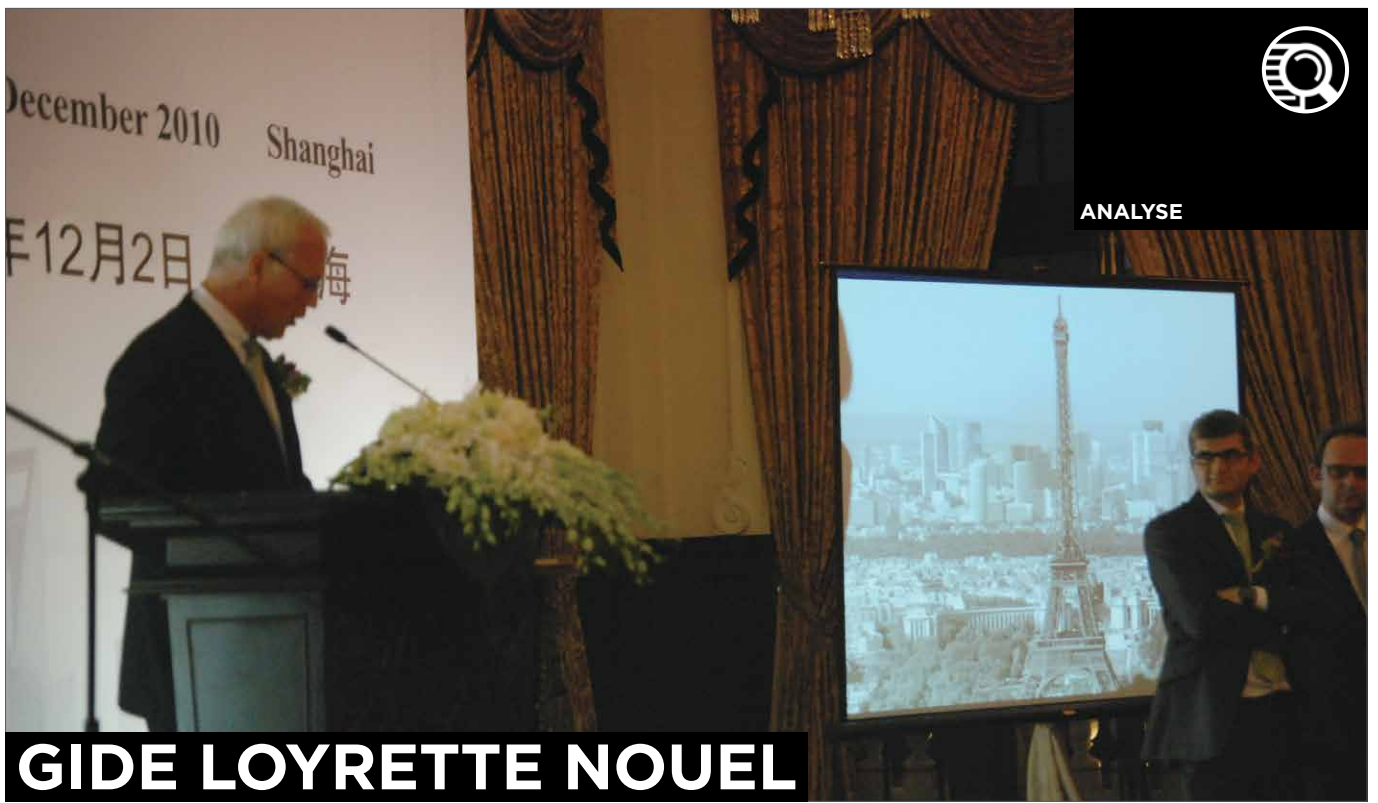




ANALYSE

GIDE LOYRETTE NOUËL



Réception 20 Ans en Chine de Gide sur le Bund

基德中国在中国成立20周年招待会在外滩举办

# EN 1993, NOUS AVONS OBTENU NOTRE LICENCE D'OUVERTURE EN CHINE



FAN JIANNIAN

Associé  
GIDE LOYRETTE NOUËL

## Quelle analyse faites-vous de l'évolution économique et juridique de la Chine sur les 30 dernières années ?

Je dirais un changement énorme et phénoménal. En ce qui concerne l'évolution économique, même si 1992 a été une année pleine d'incertitudes et de difficultés dans l'histoire de la Chine, après son ouverture en 1978, ce fût également une année décisive pour son développement au cours des 30 dernières années. Durant cette période, la Chine a confirmé, une nouvelle fois, son intention de poursuivre la réforme et l'ouverture du pays, comme en témoigne le fameux discours de Deng Xiaoping lors de sa visite en Chine du Sud. En effet, dès cet instant, le pays a accéléré son ouverture et son développement en décidant notamment de rejoindre l'OMC en 2001 et en devenant progressivement la deuxième puissance économique mondiale. En ce qui concerne l'évolution juridique, on peut en dire la même chose. Si on regarde dans le détail, on peut constater que l'ensemble des concepts juridiques présents dans les autres systèmes juridiques des pays plus développés à cet égard, font désormais partie intégrante du système juridique chinois. L'illustration la plus récente réside dans la promulgation du Code civil,

« Notre stratégie de développement du marché chinois était très claire et ferme, depuis le début. Nous sommes heureux de notre décision de nous implanter si tôt, d'y être resté, jusqu'à maintenant et de poursuivre nos efforts pour saisir de nouvelles opportunités sur ce marché. »

en 2020, et ce, après des décennies de travaux préparatoires. Celui-ci constitue, aujourd'hui, la pierre angulaire de la protection des droits de tous les sujets de droit civil en Chine, tels que les citoyens chinois ainsi que toutes les sociétés enregistrées en Chine; les sociétés d'investissements étrangers compris.

### Quelles ont été les grandes réformes juridiques pour les entreprises étrangères durant cette période ?

Je pense que les réformes juridiques essentielles pour les entreprises étrangères et/ou les sociétés d'investissements étrangers sont toujours celles qui visent à améliorer le traitement national de ces dernières par les autorités chinoises. Les trois lois relatives aux investissements étrangers (loi Equity Joint-Venture (E.J.V.), 1979 ; loi Cooperative Joint-Venture (C.J.V.), 1988 et loi Wholly Foreign-Owned Enterprises (W.F.O.E.), 2000) ainsi que les lignes-directrices relatives aux investissements étrangers industriels (Catalogue for the Guidance of Foreign Investment Industries) (publiées initialement en 1995 et amendées à 7 reprises depuis la dernière publication en 2017 qui ont ensuite été remplacées en 2019 par l'Engaged Foreign Investment Industries Catalogue et une Negative List) constituent, depuis longtemps désormais, les principales bases du cadre juridique sur les investissements étrangers en Chine.

Il faut dire que ce cadre juridique crée, dans une certaine mesure, un régime de traitement distinct à l'égard des sociétés d'investissements étrangers vis-à-vis des sociétés locales. Les sociétés d'investissements étrangers se voient imposées des restrictions en termes de seuil de participation, d'accès au marché chinois ainsi qu'en matière de gouvernance mais aussi, dans le même temps, des avantages préférentiels vis-à-vis des sociétés chinoises en matière de fiscalité ou encore de droit d'usage du terrain, etc.

Néanmoins, dernièrement, de nombreuses mesures témoignent de l'effort déployé par les autorités chinoises pour atteindre l'objectif d'un traitement national égal pour toutes les entreprises enregistrées en Chine : unification de l'impôt sur le revenu pour les sociétés chinoises et les sociétés d'investissements étrangers en 2008 ; évolution du système d'approbation de tout projet d'investissement étranger vers un système d'enregistrement normalisé sans approbation spécifique, à l'exception des éléments figurant dans la liste négative ; le remplacement des trois lois relatives aux investissements étrangers précitées par la loi sur les investissements étrangers en 2019 qui n'impose plus aux sociétés d'investissements étrangers, des règles de constitution particulières et qui, ce faisant, soumet ces dernières au régime de droit commun applicable à toutes les sociétés chinoises. Il s'agit là bien sûr d'un processus encore en cours.

« De nombreuses mesures témoignent de l'effort déployé par les autorités chinoises pour atteindre l'objectif d'un traitement national égal pour toutes les entreprises enregistrées en Chine. »

### Quel a été le "parcours chinois" de Gide Loyrette Nouel ?

Gide a commencé ses activités en lien avec la Chine dès les années 1980, en essayant d'accompagner, depuis notre bureau parisien, certains acteurs industriels français clés, dans le cadre de leurs projets stratégiques en Chine. Nous avons obtenu la première licence officielle d'ouverture en Chine en 1993 et la seconde en 2002. Lorsque nous regardons en arrière, nous nous rendons compte que notre présence en Chine, depuis presque 30 ans, est peut-être même plus longue que celle de la plupart des entreprises chinoises, depuis leur création. C'est l'engagement le plus fort que Gide peut faire à ses clients ainsi qu'au marché chinois.

### Et si c'était à refaire ?

Les gens considèrent souvent que l'on peut toujours faire mieux si l'on recommence mais notre stratégie de développement du marché chinois était très claire et ferme, depuis le début. Nous sommes heu-

reux de notre décision de nous implanter si tôt, d'y être resté, jusqu'à maintenant et de poursuivre nos efforts pour saisir de nouvelles opportunités sur ce marché. Même si nous étions amenés à recommencer, je ne pense pas que la décision de la direction serait différente et que nous ferions mieux. Nous sommes ainsi toujours confiants pour notre avenir en Chine.

### Si l'on se projette : la Chine dans 30 ans devrait être la première puissance économique mondiale... Comment le cabinet Gide peut-il accompagner cette dynamique ?

Depuis la crise financière de 2008, notre approche a été progressivement ajustée et nous commençons à conseiller de plus en plus d'entreprises chinoises pour leurs investissements sortants en Europe et en Afrique et ce, en plus de notre activité traditionnelle d'aide aux clients européens pour leurs investissements en Chine. Même si les investissements sortants des entreprises chinoises ont ralenti ces dernières années, en raison notamment de la Covid-19, des approches plus protectrices des industries nationales adoptées par les différents pays ainsi que l'alourdissement de la réglementation par les autorités chinoises, je pense que ces derniers ne s'arrêteront pas et qu'ils seront même plus importants lorsque la Chine deviendra la première économie mondiale. Ainsi, notre stratégie reste la même, nous sommes toujours engagés à aider nos clients européens traditionnels, en particulier les clients français pour leurs aventures en Chine mais nous serons également prêts à accompagner les entreprises chinoises dans le cadre de leurs expansions internationales et ce, en particulier en Europe et en Afrique. Notre expérience et nos relations avec les entreprises françaises et chinoises peuvent également favoriser la coopération entre celles-ci, non seulement en Chine, mais aussi en Europe et en Afrique. Je pense que le développement récent de la CCI FRANCE CHINE, lequel se caractérise par l'admission, en qualité de membres, de sociétés chinoises investissant en France ainsi que l'organisation fréquente d'événements avec des associations d'entreprises chinoises, s'inscrit dans cette même logique de développement futur.

### La CCI fête ses 30 ans, pouvez-vous nous dire quelques mots sur cette institution ?

30 ans, c'est un long et fantastique voyage. Nous avons de la chance d'avoir profité du travail magnifique de CCI FRANCE CHINE ces années passées et j'espère que nous pourrions suivre la CCI FRANCE CHINE pendant encore 30 ans en Chine, même si je ne pourrai pas couvrir cet événement personnellement car j'aurai à prendre ma retraite bien avant. Bon anniversaire et bravo !

Propos recueillis par P. TI

## 1993年，我们获得了在中国的开业执照



Magasin Phare de la marque ICICLE sur l'Avenue Georges V à Paris  
巴黎乔治五世大道上的ICICLE旗舰店



范建年

基德律师事务所合伙人

« 我们开拓中国市场的战略从一开始就非常明确和坚定。我们对这么早进驻中国的决定感到高兴。到目前为止，我们一直坚守在这里，并将继续在这个市场努力抓住新的机遇。 »

« 许多措施都表明中国政府正努力实现所有在中国注册的企业享有平等国民待遇的目标。 »

### 您对中国过去三十年的经济发展有何看法？

我会说这是一个巨大的、惊人的变化。就经济发展而言，虽然1992年是中国历史上充满变数和困难的一年，但在1978年改革开放之后，这一年也是中国过去30年发展中决定性的一年。在这一时期，中国再次明确了继续改革开放的意图，邓小平著名的南巡讲话就是明证。事实上从那一刻起，中国便加快了开放和发展的步伐。特别是在2001年，中国决定加入世贸组织，并逐渐成为世界第二经济大国。在法律方面的发展亦是如此。在这方面细看的话，其他更发达国家法律体系中的各种法律概念现在基本都是中国法律体系的组成部分。最近的例证是经过数十年的准备工作，中国于2020年颁布了《民法典》。它构成了保护中国所有民事主体民事权利的基石。如中国公民和所有在中国注册的公司，包括外商投资企业。

### 在此期间中国针对外国企业进行了哪些主要法律改革？

我认为，对外国公司及外商投资企业而言，关键的法律改革始终是那些中国政府旨在提高这些企业公司国民待遇的改革。三部与外商投资相关的法律（如1979年《中外合资经营企业法》；1988年《中外合作经营企业法》和2000年《外资企业法》），以及《外商投资产业指导目录》（最初发布于1995年，自2017年最后一次发布以来，共修订了7次，随后在2019年被《鼓励外商投资产业指导目录》和《外商投资准入特别管理措施（负面清单）》所取代）长期以来一直是中国外商投资法律框架的主要依据。

必须指出的是，相较中国本地公司，该法律框架在一定程度上为外商投资企业建立了一个单独的待遇制度。尽管外商投资企业在持股门槛、市场准入和治理方面受到限制，但同时也在税收、土地使用权等方面享有相对于中国公司的优惠条件。

然而，最近一段时间的许多措施都表明中国政府正努力实现所有在中国注册的企业享有平等国民待遇的目标，如：2008年中资企业和外商投资企业统一了所得税；外商投资项目核准制改为

规范备案制，无需特别核准，但负面清单中所列的项目除外；2019年颁布的《外商投资法》取代了上述与外商投资有关的三部法律，不再对外商投资企业实施特殊的注册规则，从而使其受制于适用于所有中国公司的一般注册制度。当然，这仍然是一个正在持续推进的过程。

### 基德律师事务所的“中国之旅”是怎样的？

基德在20世纪80年代便开始了与中国有关的业务，曾尝试通过我们巴黎办公室为一些法国工业核心企业在中国的战略项目提供支持。我们在1993年和2002年分别获得了在中国第一张和第二张正式开业执照。当回顾过去时，我们意识到我们在中国已经存续了近30年，这也许比大多数中国公司自成立以来的经营时间还要长。这便是基德对其客户和中国市场所能做出的最有力的承诺。

### 那么如果这一切都要从头来过呢？

人们常常认为，重新来过总可以做得更好，但我们开拓中国市场的战略从一开始就非常明确和坚定。我们对这么早进驻中国的决定感到高兴。到目前为止，我们一直坚守在这里，并将继续在这个市场努力抓住新的机遇。即便重新开始，我也不认为我们管理层的决定会有所不同或者我们会做得更好。因此，我们对在中国的未来仍然充满信心。

### 如果向前看的话：30年后，中国应该会成为世界领先的经济大国……那么基德如何能紧跟上这样的发展活力？

自2008年金融危机以来，我们已经逐渐调整策略，除了帮助欧洲客户在华投资的传统业务外，我们开始为越来越多的中国公司在欧洲和非洲的对外投资提供咨询。尽管近年来中国公司的对外投资有所放缓，部分原因是由于新冠疫情，部分原因是不同国家对本国产业采取了更多的保护性做法，还有部分原因是中国政府加强了监管，但我相信中国的对外投资不会停止。并且当中国成为世界最大经济体时，对外投资将变得更加重要。因此，我们的战略会保持不变，继续致力于帮助我们的传统欧洲客户，特别是法国客户在中国的探索。同时我们也随时准备着支持中国公司在海外，特别是在欧洲和非洲的拓展。我们丰富的经验以及同法国、中国公司的良好关系也可以帮助促进他们之间在中国、欧洲和非洲的合作。我相信中国法国工商会最近的发展，尤其是接纳在法国投资的中国公司成为会员并经常与中国各企业商会组织活动这些方面，也是这种未来发展逻辑的一部分。

### 中国法国工商会正在庆祝其成立30周年，关于这个机构，您有什么要说的吗？

30年是一段漫长而奇妙的旅程。我们很幸运地从中国法国工商会过去几年令人赞叹的工作中受益，我希望我们能跟随中国法国工商会在中国再走过30年，即使我将无法亲自走完这段旅程，因为那时我应该已经退休。祝中国法国工商会生日快乐！为你们喝彩！

采访人：P. TI